



Assistance territoriale

Accompagnement des politiques territoriales de préservation du patrimoine naturel

Les collectivités locales ont souvent des difficultés pour intégrer les problématiques liées aux espaces naturels dans l'aménagement global de leur territoire. Par ailleurs, elles n'ont pas toujours l'expérience ou la compétence technique et scientifique pour apprécier parfaitement les enjeux leur permettant de prendre en compte le patrimoine naturel suffisamment en amont de leur stratégie d'aménagement.

S'appuyant sur des compétences scientifiques reconnues en matière de connaissance de la faune et de la flore et sur son expérience dans la gestion des milieux naturels, le CEN

Isère apporte son expertise et ses conseils dans :

- l'aide à l'émergence d'opérations collectives de préservation, restauration et reconquête des milieux naturels ;
- l'accompagnement des collectivités et de certains acteurs ruraux et industriels dans la prise en compte des milieux naturels dans leurs actions d'aménagement du territoire et de préservation du patrimoine naturel.

Cette action se traduit, entre autres, par :

- une participation aux procédures relatives à l'aménagement du

territoire (SCoT, PLU, schémas de secteurs, schémas locaux, grands projets d'infrastructures...) ;

- une participation ou une animation de certaines politiques territoriales (CLE de SAGE, comités de pilotage des contrats de rivières, comités de pilotage locaux d'ENS, de RNR, de RNN et de sites Natura 2000, politiques réseaux écologiques...) ;
- une assistance technique de proximité auprès des collectivités (services environnement des collectivités territoriales, collectivités locales) gérant des espaces naturels. ●

Focus sur : Les actions zones humides du contrat de rivière Romanche

Le CEN Isère poursuit son accompagnement du SACO, porteur du contrat de rivière sur le bassin de la Romanche. L'année 2016 a vu émerger plusieurs projets concernant les zones humides :

1° L'élaboration d'un schéma stratégique de préservation, réhabilitation et valorisation des zones humides à l'échelle du domaine skiable de l'Alpe d'Huez. Ce domaine comprend de nombreuses zones humides, dont certaines font l'objet de protections réglementaires (APPB).

Au vu des pressions anthropiques et des enjeux environnementaux identifiés, la réalisation d'un schéma stratégique de préservation des zones humides a été

initiée à l'échelle d'une grande partie du domaine skiable, sur Vaujany, Oz-en-Oisans et Huez. Cette démarche a été proposée et validée dans le cadre d'un appel à projet du Département en 2014. Son objectif principal est de concilier usages locaux et préservation des milieux remarquables.

Le CEN Isère a rédigé une proposition de Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) pour la consultation des bureaux d'études, a contribué au choix du prestataire et suit la mise en œuvre de l'étude qui permettra d'aboutir, en 2017, à l'établissement du schéma stratégique zones humides.

2° La définition puis la mise en œuvre

de mesures environnementales liées à la mise aux normes réglementaires et à l'extension de la station d'épuration Aquavallées du Bourg d'Oisans. (Cf. page 11)

3° Le lancement d'un plan de gestion des zones humides du plateau du Taillefer. Cette action du Contrat de rivière est menée en partenariat étroit avec le Parc National des Écrins, gestionnaire du site Natura 2000 du massif du Taillefer. Le CEN Isère a rédigé pour le SACO une proposition de CCTP pour la réalisation d'un plan de gestion visant à pérenniser ou restaurer l'ensemble des zones humides du massif du Taillefer et les services fonctionnels qu'elles offrent. ●

Le camp militaire de Chambaran

Le LIFE Défense nature 2 Mil est le premier projet européen sur la biodiversité des sites militaires. Ce programme opérationnel, co-piloté par le CEN Rhône-Alpes et le ministère de la Défense, a pour ambition de réaliser des actions démonstratives de restauration et de conservation d'habitats et d'espèces sensibles, adaptées aux usages particuliers de ces sites et d'intégrer les enjeux de protection de la biodiversité dans la gestion et les usages des terrains militaires.

Débuté en 2013, les actions ont été mises en œuvre avec l'ensemble des partenaires sur les quatre camps militaires concernés que sont le mont Caume (Toulon), le camp des Garrigues (Gard), la base navale d'Aspreto (Corse) et le camp de Chambaran en Isère.

Le CEN Rhône-Alpes, en accord avec le ministère de la Défense, a souhaité associer le CEN Isère aux actions prévues sur le camp de Chambaran. Dans un premier temps, le CEN Isère a été sollicité pour ses compétences naturalistes,

notamment sur les suivis de la flore patrimoniale et la cartographie des habitats naturels des étangs.

Par la suite, et avec la montée en puissance du programme d'action, les deux conservatoires ont souhaité accentuer leur partenariat avec pour objectif de transférer le pilotage des actions biodiversité sur le camp de Chambaran au CEN Isère sur le post-LIFE. Ce partenariat s'est formalisé tout au long du programme par la signature de conventions.

L'année 2016 a été le point d'orgue du LIFE Défense nature 2 Mil sur le camp de Chambaran avec la réalisation de nombreuses actions en faveur de la biodiversité. Cela n'a été possible que par la forte mobilisation de tous les partenaires et notamment de l'investissement important du ministère de la Défense et l'appui du 7^{ème} Bataillon des Chasseurs Alpains (BCA), gestionnaire du camp et de son commandant, le capitaine Le Gal. ●

La réhabilitation d'un cours d'eau et d'une zone humide par l'effacement d'un étang

L'étang de la Femme était le dernier étang de la chaîne nord (5 étangs) débouchant dans le ruisseau du Régrimay. De nombreux dysfonctionnements hydrauliques au niveau de la digue ont conduit à la vidange de l'étang pour éviter tout dommage à l'aval. Les travaux étant faramineux pour reconstituer l'ouvrage, il a été décidé de restaurer la zone humide et le cours d'eau en effaçant l'ouvrage. Conduits par l'entreprise Loy TP de Viriville, les travaux ont consisté à réaliser une brèche de 30 m de large dans la digue et réutiliser les matériaux pour faire reméandrer le cours d'eau tout en réhumidifiant l'ensemble de la zone humide. Des mares déconnectées du cours ont également été créées. La Maison Familiale et Rurale (MFR) de Mondy (Bourg-de-Péage) est quant à elle intervenue pour limiter l'insersion du cours d'eau et restaurer les habitats aquatiques par la pose d'une série de microseuils à l'aval de la zone. ●



M. Juton - CEN Isère

Nouvelle expérimentation pour la gestion du robinier

Le Robinier faux-acacia est une espèce envahissante dont la gestion reste compliquée du fait de sa grande capacité à drageonner et à rejeter sur pied. Sa présence sur tout le linéaire aval de la digue de l'étang du Grand Vienne pouvait poser à terme de graves problèmes hydrauliques.

Mise au point par l'entreprise GAMAR à Chauzon en Ardèche, le CEN Rhône-Alpes a souhaité expérimenter une nouvelle

technique de gestion de cet arbre. Testé en 2015, la méthode a été déployée aux quelques 800 robiniers de la digue en 2016 grâce à l'intervention conjointe des équipes travaux du CEN Rhône-Alpes et du CEN Isère, accompagnées par l'entreprise GAMAR. Les résultats avoisinant les 90 % de mortalité montrent tout l'intérêt de ce type d'expérimentation rendu possible par le camp de Chambaran. ●

Et après le LIFE ?

En novembre dernier, la venue de l'équipe externe de suivi des projets LIFE pour la commission européenne a été l'occasion de faire visiter le camp de Chambaran et les actions entreprises en faveur de la biodiversité à l'ensemble de l'équipe du LIFE Défense nature 2 MIL. Cette visite a pu être poursuivie au PC Tir grâce à l'accueil du 7^{ème} BCA pour échanger sur la poursuite des actions post-LIFE. Le CEN Isère a pu présenter son projet de stratégie de préservation et restauration des milieux naturels du camp de Chambaran comprenant notamment l'élaboration d'un plan de gestion multithématique sur l'ensemble du camp (1600 ha) pour les 10 prochaines années. Ce projet sur 2 ans a été déposé auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse dans le cadre d'un appel à initiative en faveur de la biodiversité et avec le soutien déjà acquis du ministère de la Défense via son fond d'intervention pour l'environnement. ●

Liste des principales procédures suivies en 2016

Opérations relevant de l'animation technique zones humides

- SDAGE Rhône-Méditerranée (Commission géographique Isère Drôme Ardèche) (C. Balmain)

Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

- Bièvre Liens Valloire (M. Juton)
- Drac Romanche (A. Pagano)
- Bourbre (J.-L. Grossi)
- Est Lyonnais (J.-L. Grossi)
- Molasse Miocène du Bas Dauphiné (C. Balmain)

Contrat de bassins

- Guiers-Aiguebelette (C. Balmain)

Contrats de rivières

- Romanche (A. Pagano)
- 4 vallées (M. Juton)
- Paladru-Fure-Morge-Olon (C. Balmain)
- Drac (A. Pagano)
- Sud Grésivaudan (C. Balmain)
- Bourbre (A. Pagano et J.-L. Grossi)
- Vercors eau pure (M. Juton)

Opérations relevant de la Trame Verte et Bleue / du SRCE (Contrats Vert et Bleu)

- Bièvre-Valloire (A. Pagano)
- Grenoble-Alpes Métropole (M. Juton, C. Balmain et L. Novel)
- Bourbre (J.-L. Grossi)
- Réseau des porteurs de Contrats Vert et Bleu (A. Pagano)

Autres opérations

- Animation territoriale / Inventaire Pelouses sèches de l'Isère (A. Pagano)
- Leader Belledonne (A. Pagano)

- Plans pastoraux territoriaux (A. Pagano)
- Réseau conservation de la flore Alpes-Ain du CBNA (M. Juton)
- Plateforme environnementale du Parc naturel régional de Chartreuse (C. Balmain)
- Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (C. Balmain, A. Pagano, M. Juton et G. Maillet)
- Comité de pilotage du Pôle Gestion (C. Balmain)
- Contrat valléen du massif de Belledonne (POIA) (A. Pagano)

Les commissions officielles

Le CEN Isère est membre d'une trentaine de commissions officielles au sein desquelles sa désignation a généralement fait l'objet d'arrêtés préfectoraux. La présence régulière à ces commissions représente plusieurs dizaines de réunions par an et des centaines d'heures de travail.

Liste des principales commissions officielles où siège le Conservatoire d'espaces naturels Isère

Commissions départementales

- Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) (M. Juton)
- Aménagement Foncier (CDAF) (J.-L. Fornoni)
- Orientation de l'Agriculture (CDOA) (J.-L. Fornoni)
- Présentation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) (J.-L. Fornoni)
- Comité Scientifique et Technique des ENS du département (CST) (C. Balmain)
- Comité technique départemental SAFER (J.-L. Fornoni)

Commissions locales

Comités consultatifs

- RNN des îles du Haut-Rhône (J.-L. Grossi)
- RNN de la Tourbière du Grand Lemps (B. Veillet et G. Maillet)
- RNN de l'Île de la Platière (B. Veillet et G. Maillet)

En gras : Le CEN Isère était présent aux réunions en 2016

- **RNN des Hauts-Plateaux du Vercors (en représentation du CEN Rhône-Alpes) (B. Veillet)**
- **RNN des Hauts de Chartreuse (C. Balmain)**
- **RNN du lac Luitel (J.-L. Grossi)**

Comités de gestion

- **RNR de l'étang de Saint-Bonnet (J.-L. Grossi)**
- RNR de l'étang de Mépieu (J.-L. Grossi)
- RNR de l'étang de Haute-Jarrie
- **RNR des Îles du Drac (A. Pagano)**

Comités de pilotage sites Natura 2000

- **Tourbières de Saint-Laurent-du-Pont (C. Balmain)**
- **Cembraie, pelouses, lacs et tourbières de Belledonne de Chamrousse au Grand Colon (A. Pagano)**
- Landes, pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux des hauts plateaux de Chartreuse et de ses versants
- Marais alcalin de l'Ainan et Bavonne
- Étangs, landes, vallons tourbeux humides et ruisseaux à écrevisses de Chambaran
- **Milieux alluviaux et aquatiques de l'Île de la Platière (G. Maillet)**
- Landes, tourbières et habitats rocheux du Massif du Taillefer
- Prairies à orchidées, tufières et grottes de la Bourne et de son cours

- Milieux alluviaux, pelouses steppiques et pessières du bassin de Bourg-d'Oisans
- Isle Crémieu

Comités de rivières

- Drac (A. Pagano)
- **Sud Grésivaudan (C. Balmain)**
- **4 vallées (M. Juton)**
- Bassin Guiers-Aiguebelette (C. Balmain)
- Romanche (A. Pagano)
- Paladru - Fure - Morge - Olon (C. Balmain)

Autres commissions locales

- **Commission «Gestion partagée de ressources naturelles» - LEADER Belledonne (A. Pagano)**
- **Commission Transition Énergétique / Biodiversité du Parc naturel régional du Vercors (B. Veillet)**
- **Comité de pilotage « zones humides » du contrat de rivières Paladru-Fure-Morge-Olon (C. Balmain)**